

Bagnolet, le 9 juillet 2025

Communiqué de presse

La Confédération paysanne se retire des discussions sur le plan national de restauration de la nature

Aujourd'hui et demain se tiennent deux nouvelles réunions dans le cadre de l'élaboration du plan national de restauration de la nature. Depuis quelques semaines, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire coordonne une série de réunions en concertation avec de nombreuses organisations, dont les syndicats agricoles. Ce plan, traduction nationale du Règlement européen de Restauration de la nature (RRN), doit permettre de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité et d'évaluer leurs effets, notamment sur les milieux agricoles. La Confédération nationale a décidé de sortir de ces réunions.

Notre syndicat est bien sûr favorable à une telle ambition puisque notre projet d'agriculture paysanne est directement lié à la préservation des écosystèmes dans leur ensemble. Pour autant, après avoir participé à l'une des premières réunions du groupe de travail sur le RRN, nous ne pouvons qu'exprimer nos doutes quant à la pertinence et la cohérence d'un tel dispositif.

En effet, le plan national de restauration de la nature qui sera mis en place à l'issue de ces travaux ne dispose pas de moyens dédiés pour la mise en œuvre des actions qui en découleront. C'est la simple mise en cohérence des différentes lois et mesures afférentes à la protection de l'environnement qui serait censée avoir un impact significatif. Mais comment croire à une quelconque cohérence au moment même où la loi Duplomb vient d'être adoptée, avec le soutien sans faille de la Ministre de l'agriculture ?

D'un côté, on fait le constat indiscutable des effets désastreux de l'agriculture industrielle sur les écosystèmes en nous promettant qu'un plan national de restauration de la nature permettra d'y remédier. De l'autre, on fait passer en force une loi qui ne fait que renforcer cette agriculture industrielle avec son cortège de mesures destructrices de l'environnement et de l'agriculture paysanne : néonicotinoïdes, élevages industriels encore plus gros, mégabassines... Comment imaginer que l'on peut restaurer la nature d'un côté si on continue à la saccager de l'autre ?

Nous ne sommes pas dupes. Ce plan national de restauration de la nature ne sert qu'à focaliser l'attention vers de « bonnes pratiques » pour mieux continuer à faire perdurer le plus longtemps possible l'agriculture industrielle et son système.

La Confédération paysanne ne participera donc pas davantage à l'élaboration de ce plan national de restauration de la nature tant que les orientations agricoles continueront d'encourager une agriculture productiviste destructrice des ressources naturelles, du monde paysan et de la santé de la population. L'agriculture paysanne est la seule voie capable de répondre de manière cohérente et systémique aux enjeux alimentaires, environnementaux et sociaux.

Contacts :

- Fanny Métrat, porte-parole nationale : 06 16 60 25 03
- Christophe Morantin, responsable compensation et biodiversité : 04 75 21 02 74
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78